



*Vallée de la Montane
vers Gimel-les-Cascades*



Direction Régionale de l'Environnement
LIMOUSIN

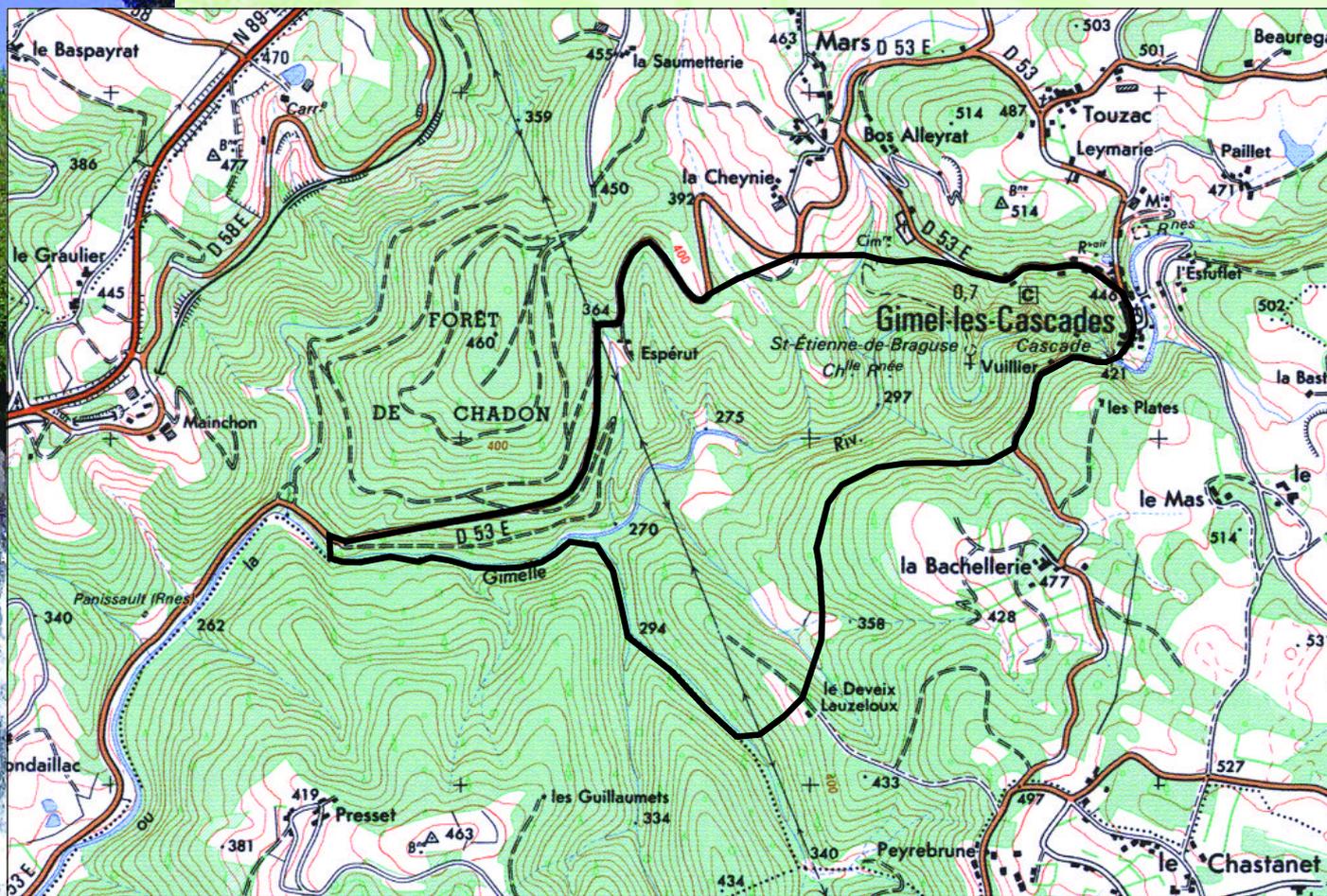


FICHE d'identité...

Situé en aval immédiat des impressionnantes cascades de Gimel, ce site doit son intégration au réseau Natura 2000, à la présence de milieux forestiers remarquables, notamment les hêtraies-chênaies acidiphiles à houx, ainsi qu'à celle d'une flore et d'une faune très intéressantes qui fréquentent essentiellement les habitats forestiers et aquatiques.

Nom: Vallée de la Montane vers Gimel-les-Cascades
 Région: Limousin
 Département: Corrèze (19)
 Commune concernée: Gimel-les-Cascades
 Superficie: 130 ha
 Opérateur du Site: Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de la Corrèze

Validation du Document d'Objectifs
 par le Comité de Pilotage: le 21 février 2006



Echelle: 4,8cm = 1km

— Site Natura 2000 = Zone Spéciale de Conservation

ANALYSE de l'existant...

> Analyse écologique...

Avec des différences d'altitudes allant jusqu'à 150 mètres, le relief accidenté du site a permis à ce lieu d'évoluer de façon tout à fait naturelle.



Lors des inventaires scientifiques réalisés, 3 milieux d'intérêt communautaire ont été recensés représentant environ un quart du site :

- des landes sèches à callunes,
- des hêtraies-chênaies acidiphiles à houx notamment en rive gauche de la Montane,
- de la végétation chasmophytique (des fissures et anfractuosités) des pentes rocheuses surtout sur la partie est du site ; on y note la présence d'une fougère, le trichomanes, classée espèce végétale " en danger " selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.



Le site est traversé par une magnifique rivière de 1ère catégorie : la Montane également appelée la Gimelle. Son cours sinueux offre une multitude de faciès propices à de nombreuses espèces telles



Chabot.



Lamproie de Planer.

que la truite fario, le chabot, la lamproie de Planer, autant de proies pour... la loutre, dont la présence est plus que suspectée! Le cincle plongeur est quant à lui bien présent. Enfin, la Montane constitue un des cours d'eau du bassin de la Dordogne où sont mises en oeuvre des opérations de restauration du saumon atlantique.



Lucane cerf-volant.

Des inventaires complémentaires devraient confirmer la présence d'autres espèces animales remarquables comme la barbastelle, chauve-souris au régime alimentaire très spécialisé, le crapaud sonneur à ventre jaune, batracien qui fréquente les petits points d'eau, et le lucane cerf volant, insecte coléoptère inféodé aux vieux arbres en décomposition.

> Analyse des activités humaines...

L'anthropisation est ici peu marquée. Seuls des murets et des haies, notamment de châtaigniers, ainsi que la présence au fin fond de la vallée d'une ancienne prise d'eau bâtie en pierre et des vestiges d'un moulin, nous rappellent qu'autrefois l'homme avait ici des activités.

Entièrement compris dans une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type II de 615 ha et dans une zone dite de "paysage sensible", certaines zones bénéficient de mesures spéciales puisque :

- la partie est (le village) est inscrite, le reste est classé,
- les ruines de la chapelle de St-Etienne de Braguse sont inscrites au titre des monuments historiques,



Ruines de la chapelle de Braguse.

-enfin un quart de la forêt est sectionale ou communale, donc gérée par l'ONF, qui a mis en place une politique de non-intervention.

Cette vallée n'est fréquentée que par les promeneurs, VTTistes, motards tout terrain, chasseurs et pêcheurs mais en quantité négligeable hormis peut-être pour les premiers nommés.



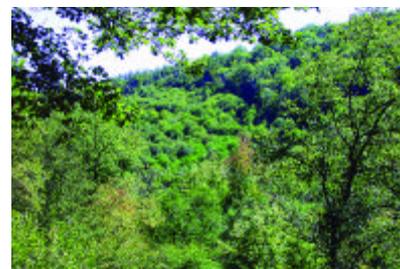
PROPOSITIONS *de gestion...*

> Stratégie contractuelle

MAÎTRISE FONCIÈRE..... Aider la commune de Gimel-les-Cascades à acheter les parcelles appartenant actuellement à des privés, afin d'avoir une gestion simplifiée et la plus homogène possible de l'ensemble du site ; pour cela prendre contact avec les propriétaires.



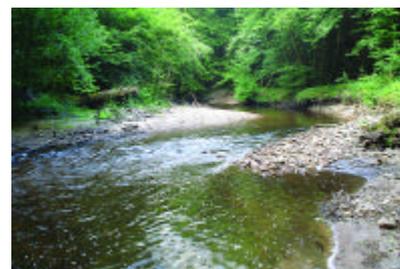
MAINTIEN ET/OU AMÉLIORATION DES HABITATS FORESTIERS..... -Eviter des pratiques forestières pouvant modifier sensiblement l'état des milieux forestiers : enrésinement, coupes à blanc, ...
-Gérer les parcelles forestières en privilégiant des techniques respectueuses de ces habitats remarquables : débardage à cheval, utilisation d'huiles et graisses biodégradables, ...
-Limiter la pratique de l'escalade dans les escarpements rocheux



MAINTIEN ET/OU AMÉLIORATION DES HABITATS D'ESPÈCES..... -Identifier et sauvegarder les sites de reproduction et de développement de sonneur à ventre jaune
-Mettre en place des zones de vieillissement des arbres pour maintenir et favoriser le lucane cerf-volant

> Animation du site

SUIVIS SCIENTIFIQUES SPÉCIFIQUES..... -Poursuivre et affiner les connaissances scientifiques tant au niveau botanique que faunistique.
-Suivre l'évolution des milieux et peuplements remarquables.



MÉDIAS PÉDAGOGIQUES..... -Mettre en place une table de lecture sur la place de Gimel-les-Cascades, avec des informations sur le réseau Natura 2000, les milieux, la faune et la flore remarquables du site.
-Mettre à disposition gratuite dans certains lieux (mairie, site des cascades de Gimel, office de tourisme, restaurant...) des plaquettes reprenant ces informations.
-Réaliser des sorties grand public et scolaire sur le site.



COMMUNICATION AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES..... Sensibiliser les propriétaires par des lettres d'information, voire des visites sur le site ou des réunions d'information.